



UNIVERSITE D'ABOMEY CALAVI
(UAC)
=***=



FACULTE DES LETTRES ARTS ET SCIENCES HUMAINES
(FLASH)
=***=

ECOLE DOCTORALE PLURIDISCIPLINAIRE
« Espaces, Cultures et Développement »
(EDP)
=***=

MEMOIRE DE DEA

Pour l'obtention du Diplôme d'Etudes Approfondies

Filière : LINGUISTIQUE

Option : Description Linguistique

THEME

LA LEXICOLOGIE DU VERBE EN BOOYÃ

Présenté par :

Aboubakar ALIDOU

Sous la direction de :

Dr. Toussaint Y. TCHITCHI

Professeur Titulaire des

Universités du CAMES

Octobre 2015

Sommaire

Dédicace	ii
Remerciements	iii
Liste des abréviations	iv
Lëgbèsua.....	v
Résumé	v
Introduction	1
CHAPITRE 1 : GENERALITES	2
1.1. Cadre théorique	2
1.2. Cadre méthodologique	2
1.3. Le peuple et sa langue	2
1.4. Revue de littérature	5
1.5. Rappel Phonologique	10
CHAPITRE 2 : LA MORPHOSYNTAXE	15
2.0. Problématique.....	15
2.1. Les énoncés verbaux	15
2.2. Les morphèmes spécifiques.....	24
CHAPITRE 3 : ELEMENTS POUR UNE LEXICOLOGIE DES NOMINAUX ET DES VERBES	32
3.1. La lexicologie des bases	32
3.2. La lexicologie des verbes	36
3.3. Système de conjugaison	42
Conclusion.....	49
Bibliographie	50
Table des matières	54

Dédicace

A ma feuè mère BOUKARI Zénabou ; maman, que ce travail soit le témoignage de mon affection pour toi.

Remerciements

A Dieu tout puissant, qui m'a accordé la santé et les moyens nécessaires pour la réalisation de ce travail ;

Au professeur Toussaint Y. TCHITCHI qui a accepté diriger ce travail malgré ses multiples occupations ;

Au professeur Médard Dominique BADA pour ses conseils et surtout pour son soutien ;

A tous les enseignants du Département des Sciences du Langage et de la Communication qui y ont contribué à ma formation ;

A tous les enseignants de l'Ecole Doctorale Pluridisciplinaire « Espaces, Cultures et Développement » de la FLASH de l'Université d'Abomey-Calavi ;

A mon père Ousséni ALIDOU, dont les prières et le soutien me sont d'une grande importance ;

A mes frères Mamadou Bachirou ALIDOU, Zoulkarineni ALIDOU, Osseni ALIDOU, Abdou Dramane ALIDOU pour leur soutien ;

A mon cousin Adam MALLA ISSIFOU pour son soutien ;

Au Docteur Aboubakar KISSIRA pour son soutien et surtout ses conseils ;

Au Docteur Abdoul-Hadi ALASSANE pour son soutien ;

A mon très cher ami Mounirou ISSIFOU ASSANE pour son soutien ;

A mes proches et amis et à tous ceux qui m'ont aidé de près ou de loin ;

Liste des abréviations

Act.	: Action
Fut.	: Futur
Hab.	: Habituel
LV	: Lexème Verbal
Morp.	: Morphème
NE	: Nom déterminé
Nt	: Nominant
Obj.	: Objectif
O	: Objet
P	: Prédicat
Pdm	: Particule dicto-modale
Pnx	: prédicatif nexique
Prog.	: Progressif
S	: Sujet
VA	: Verbe déterminant
V	: Verbe
vt	: Verbant
X	: Expansion
NP	: Nominal en fonction de prédicat
NS	: Nominal en fonction de sujet
C	: Complément
H	: Haut
B	: Bas
M	: Moyen
→	: se réalise

Legbèsua

Zĩ pɔɔ wa kɛ n l̩aa booyã kɛnao kɛabui zɛ guuɛ bee lɛ ɔlɔ kɛ booyã kɛawenaɔ kuɛ lɛɛ pla kp̩alɛa. Gãaliɔ ku mɛm boɔ mɛdo s̩ai, ɔ̃ gãadaɔ ku mɛn kwepla. Gãada piɔ guu, a mɛn soɔe ku kɛ aaɪ yã'oniwa sɛ àm m̩i m̩usu. Booyã l̩ɔɔ v̩i lam mɛn ʔaa wà. L̩ɔɔ saa, l̩ɔɔ g̩eɛle n l̩ɔɔ iwao. Booyã guu a f̩ɔkɛ kɛɛ wà kɛawenaɛɔ ge yãmɛdo gɛlɔ yãmɛdo kulunaɛɔ nak̩ɔwa n kɛnao ʔa wi yãmɛdo p̩ale bui bo. Bee wà lɛ sisi yãmɛdoɔ nak̩ɔwaɔ yãbui boa m̩usu. Booyã yãmɛdo d̩ɔɔ kulunaɔ v̩i pɔɔ ʔai z̩ikɛ lan d̩ɔ yãd̩ɔɔdo kɛna deɔ waɛ. Àm piɔ mɛ de : pi, gwala, gwake, wé, bee ũ. Booyã guu gãali nak̩ɔwadeɔ pɔɔ de kp n gb bàasi, wa a p̩alɛɔ v̩i pɔɔ a ku booyã yãmɛdoɔ guu àm piɔ mɛ de : gw, sw, zw, kw, bl, fl, ml, pl, vl. Wa ye wa z̩i pi ʔn de ũfaani pɔ ũɛ. A yãi wa lɛ wabi kɛ laaɛ bee kyók̩ena pi wa aa la pi gwa n l̩aiao ì a d̩ɔ pɔpɔɔ a m̩usu wa yãɛ kɛ.

Yãmɛdo gb̩aaɔ : Yãmɛdoɔ kua, yãmɛdoɔpia zɛ, yãmɛdo nena, buiyã, kɛna.

Résumé

Cette étude lexicologique a tout d'abord fait un rappel phonologique des systèmes consonantique, vocalique et tonal du booyã. Elle a ensuite traité des éléments constitutifs des bases verbales en boo. Il est à retenir que la base d'un verbe en boo est susceptible de plusieurs combinaisons aboutissant à de nouveaux lexèmes. Cette opération est possible grâce à l'agglutination des morphèmes dérivatifs aux bases verbales. L'étude a révélé des morphèmes spécifiques en boo connu sous le terme des énoncés nominaux en français. Avec ces morphèmes spécifiques, on peut faire plusieurs combinaisons pour construire différents énoncés. En boo, il ya la coarticulation des consonnes g, s, z, k, b, f, m, p, v par les processus de labialisation et de latéralisation qui donne ceci : gw, sw, zw, kw, bl, fl, ml, pl, vl. Ce ne sont des digraphes car, leur prononciation ne donne pas lieu à un seul son différent des sons des consonnes groupées. L'existence des verbants dans le système de conjugaison favorise l'accompli et l'inaccompli.

Mots clés : Lexicologie, dérivation, morphème, langue, verbe.

Introduction

La description d'une langue est très importante dans le processus de la promotion des langues. Dans cette perspective, plusieurs paliers intéressent le descripteur. Pour ce qui concerne le présent travail, nous allons nous intéresser à la lexicologie. Elle est en fait la science qui s'est fixé pour tâche d'inventorier les unités qui constituent le lexique, et de décrire les relations entre ces unités, (Lehmann A. et Martin- Berthet F. 2011). Le thème de ce travail est donc: « **La lexicologie du verbe en Booyã** ». Au cours de cette étude, nous présentons le processus de création lexicale en booyã à partir des verbes et également présenter des morphèmes dérivatifs des nominaux. Quoique nous constatons que beaucoup de travaux ont été réalisés dans ce sens notamment celui de Maxime da CRUZ et Coffi SAMBIENI (2014) portant sur *La création lexicale dans les parlers gbè et gur du Bénin*, nous pensons qu'il faut apporter notre pierre à l'édifice en appuyant tout ce qui est fait et tout ce qui est en train d'être fait. Le présent travail a pour objectif général la présentation des processus de création lexicale en booyã. Les objectifs spécifiques de ce travail sont au nombre de deux, à savoir :

- décrire le mécanisme de création lexicale ;
- analyser le fonctionnement du système verbal de booyã.

Deux hypothèses sont émises pour la réalisation de ce travail. Il s'agit :

- la suffixation est déterminante dans la création lexicale ;
- le verbe évolue avec des verbants et le ton bas qui fait l'accompli également.

Ainsi, tout au long de ce travail nous présenterons les lexèmes verbaux et les morphèmes spécifiques du booyã.

Le travail est structuré en trois chapitres à savoir:

- Chapitre 1 : les généralités ;
- Chapitre 2 : la morphosyntaxe ;
- Chapitre 3 : Eléments pour une lexicologie des nominaux et des verbes.

CHAPITRE 1 : GENERALITES

1.1. Cadre théorique

Dans le cadre du présent travail, nous nous inscrivons dans la perspective du plan de description systématique des langues négro-africaines de Maurice Houis (1977). Cette théorie a été utilisée par d'autres linguistes avant nous et a connu des améliorations dont nous tiendrons compte dans ce travail. Nous observerons les faits de la langue en les analysant pour qu'enfin nous puissions apporter une bonne explication au fonctionnement du mécanisme de création lexicale en booyã

1.2. Cadre méthodologique

Tout travail de recherche est conduit avec une méthodologie appropriée. Ainsi, la collecte des données qui a favorisé l'élaboration de ce travail s'est faite sur deux plans. La première partie a consisté en la lecture des documents ayant abordé le même thème que le présent travail, ce qui a favorisé la réalisation de la revue de littérature sur laquelle nous nous basons pour mener au mieux nos réflexions par rapport au sujet traité. Les résultats des travaux réalisés sur les langues ayant fait l'objet d'une description. La seconde partie est la descente sur le terrain où nous avons rencontré des personnes bien ancrées dans la culture boo et qui parlent correctement cette langue. Il faut noter aussi que nous sommes nous-même locuteur de booyã. Nous avons enregistré des conversations à sujet divers sur les situations de la vie courante, tout ceci pour surprendre les habitudes langagières des locuteurs du booyã. Les données recueillies sont transcrites avec l'alphabet national (ALN). A partir de ces données transcrites, nous avons pu distinguer ce qui est nom, du verbe et de l'adjectif.

1.3. Le peuple et sa langue

Nous convenons avec Houis que pour mieux étudier une langue, il faut connaître son histoire. C'est pour cela que nous jugeons utile de rappeler les faits ci-dessous.

Parlant de la paternité du royaume de Nikki dans le nord Bénin, Félix IROKO affirme dans un débat (c'est une émission du service de rédaction de radio Parakou) organisé à dessein que ce royaume appartient aux vaillants conquérants intrépides Wassangari. Les Wassangari sont donc envoyés par leur roi du royaume de Busa au Nigéria (royaume des Boo) pour conquérir la région de Nikki occupée par les Baatombu. Ils sont des aventuriers qui ont pour activité les champs de bataille. Ils envahissent un territoire et font de ce territoire leur propriété. Le royaume appartenant donc aux Wassangari et que les Wassangari viennent de Busa, le royaume de Nikki est par conséquent boo. Il annonce qu'il y a cinq dynasties qui règnent sur le trône de Nikki. Parmi ces cinq dynasties, trois sont d'origine boo, une baatonu et une autre hausa. Les dynasties baatonu et hausa sont venues au pouvoir par alliance avec les dynasties boo. Pour nous ici au Bénin, Nikki est un royaume alors que ce n'est qu'une principauté aux yeux du royaume de Busa qui le domine. Ce qui explique les douze trompettes dont dispose le royaume de Nikki aux côtés des quatorze trompettes du royaume de Busa. Les Baatombu appellent d'ailleurs le royaume de Nikki *Sina Boko* qui signifie *royaume des Boo* et les Boo appellent le roi du royaume de Nikki *zòki* qui signifie *le roi des esclaves*. Les Boo appellent toujours les Baatombu les *zònèna* ou *zùana* qui signifie *petit esclave* du fait qu'ils les ont dominés sur leur propre territoire. Ce n'est pas donc un esclavage systématique. Les Baatombu à leur tour appellent les Boo *bukoro* ce qui est dit dans le langage spontané Boko qui signifie *grande personne* ou encore *grand frère*. Ces deux peuples se sont toujours appelés ainsi depuis la nuit des temps ou du moins depuis que les faits sont nés entre eux. L'intrépidité de ce peuple n'est plus à démontrer car, le grand guerrier du nord connu en la personne du regretté Bio Guerra est Boo selon Félix IROKO. Il vient de la dynastie des Gbasi, une dynastie incontestablement boo reconnue par son contradicteur sur le plateau de ladite émission. L'histoire de ce vaillant peuple est restée à l'ombre du fait de l'absence des cadres politico

administratifs et militaires appartenant à ce peuple qui pouvaient mettre la lumière sur certains faits qui cachent la vérité à l'opinion nationale et internationale. C'est un peuple qui domine le trône de Nikki, ils sont les propriétaires et ont voulu gérer avec leurs sujets Baatombu et leurs frères Hausa. La gaani est un fait culturel purement Boo.

Nous avons écouté ce débat sur un support audio. Il est encore disponible à notre niveau. Pour des raisons de source, nous avons jugé bon de signaler cela ici.

Le peuple Boo parle le Booyã. Sur le plan linguistique, cette langue est classée dans le phylum Niger-Congo et dans le groupe mandé.

Ross McCallum Jones (2010 :1) dit que le Booyã est une langue parlée par environ 140.000 personnes. 100.000 au Nord-est de la République du Bénin dans les départements du Borgou et de l'Alibori et 40.000 dans le Nord-ouest de l'Etat du Niger au Nigéria entre le fleuve Niger et la frontière de la république du Bénin. Le booyã est classé dans la division orientale du groupe des langues mandées. Selon cet auteur ce groupe linguistique est considéré comme une branche divergente de la famille des langues Niger-Congo.

Le Booyã, le Bokobaru et le Busa sont trois parlers qui constituent le petit groupe de langues qu'on appelle le Boo/Busa, selon Ross McCallum Jones (2010). Il dit qu'il ya intercompréhension entre ces trois parlers. Le Booyã varie très peu entre le Nord et le Sud et la différence majeure entre l'Est et l'Ouest ce sont les emprunts faits à l'anglais pour le Nigéria et les emprunts faits au français pour le Bénin.

Au sujet des ethnonymes Boo ou Boko utilisés par des chercheurs linguistes, ceci se justifie par les faits ci-après. Les relations des Boo avec d'autres groupes linguistiques au Nigéria ont engendré le nom que leur donnent les Hausa « busawa » et nomme leur langue « Busancí ». Au Bénin, proches des baatombu et grâce à leur courage, ils ont pris le dessus et ceux-ci les appellent

« bukoro » qui signifie « grand frère » en Baatɔnum et dans le langage spontané les baatɔmbu disent « boko ». Les dendi quant à eux les appellent « busance » et leur langue « busancecinε ». Le peuple lui-même se reconnaît boo et la langue qu'elle parle est booyã. Cette appellation boo peut être justifiée scientifiquement. La gémination vocalique est un fait très répandu en booyã. A preuve on a ceci : baa (peau) ; pii (tout) ; doo (un) ; dee (lui) ; bee (ce). En plus, plusieurs lexèmes ont la structure canonique **cvv**. On peut citer : bàa (papa) ; nàa (maman) ; sóo (sonnaille) ; wii (cri).

On conclut que de tous ces glossonymes Boo, Boko, Busawa et Busancé ; le glossonyme Boo est plus juste selon notre analyse, car non seulement il est justifié scientifiquement, mais aussi et surtout cela est conforme à ce que disent les locuteurs boo.

Nous passerons à la revue de littérature pour la facilitation de notre analyse et indiquer les points importants que nous aborderons.

1.4. Revue de littérature

Rémy Bole-Richard (juin 1983) dans son étude sur la « Systématique phonologique et grammaticale d'un parler éwé : le gɛn-mina du Sud-Togo et du Sud-Bénin » affirme à propos de la lexicologie des verbes que la base du verbe, qui s'associe aux prédicatifs verbaux (ce terme a évolué et aujourd'hui on parle de verbants) est simple ou complexe. Les bases simples sont formées des lexèmes verbaux ou verbo-nominaux. Ceux-ci sont toujours de structure syllabique ouverte. Il ajoute que la base a un ton lexical haut ou bas invariable. Evoquant la question de la dérivation infinitive, Bole-Richard dit que tout lexème verbal en gɛn est apte à subir une dérivation engendrant une base nominale à valeur d'action ou d'état qui peut être appelée « 'infinitif' ». Il dit que cet infinitif a une forme caractéristique. Il est formé par redoublement du radical verbal. Parlant de l'expansion nécessaire, il dit lorsque le verbe est un transitif

c'est-à-dire exigeant la présence d'un nom expansion, son infinitif entre en composition avec ce nom. Il définit alors la dérivation comme processus permettant de former un nouveau signifié à partir d'un lexème affecté d'un morphème marqueur qu'il appelle "dérivatif".

Marc Laurent Hazoumè (juin 1979) dans « Etude descriptive du gungbe (phonologie, grammaire) suivie d'un essai sur la segmentation » évoque la question de la lexicologie comme l'étude des éléments constitutifs du constituant. Il rappelle que le constituant est le "signe linguistique tel qu'il est formalisé pour assumer un terme syntaxique (Houis : Afrique et Langage n° 1 et 2 : La description des langues négro-africaines). Le constituant est le point de convergence d'un certain nombre d'éléments qui le définissent. La lexicologie des bases est l'étude des éléments constitutifs de la base, elle-même née de l'association du lexème et du dérivatif. La base peut être simple ou complexe. Elle est simple lorsqu'elle ne fait pas appel à un dérivatif alors que lorsqu'elle s'adjoint un ou plusieurs dérivatifs, elle devient complexe.

Théophile Nata (avril 1978) dans " Morphosyntaxe de l'énoncé et lexicologie des bases du ditammari" écrit que la morphosyntaxe est l'étape qui suit celle de l'étude phonologique d'une langue dans la perspective de la description systématique de cette langue. Nata définit alors la morphosyntaxe comme le lieu d'actualisation et d'identification des éléments constitutifs de l'énoncé ou du discours lesquels y apparaissent avec les variations formelles de leur catégorie et selon un ordre syntaxique pertinent donné. Elle est donc l'endroit où les éléments constitutifs de l'énoncé sont étudiés. C'est donc une étape importante dans l'analyse du discours.

Nata (juillet 1978) dans « Lexicologie des constituants nominaux du ditammari » étudie la question des constituants nominaux du ditammari sur le plan de l'identification des classes nominales ou genres. Il affirme que le ditammari est considéré comme une langue à radical nominal enchâssé ou à

classificateur discontinu, cela pour des motifs d'organisation ou de structuration interne du constituant nominal de la langue.

Alise Lehmann et Françoise Martin- Berthet dans leur ouvrage intitulé « INTRODUCTION A LA LEXICOLOGIE, Sémantique et morphologie » définissent la lexicologie comme la science qui s'est fixé pour tâche d'inventorier les unités qui constituent le lexique, et de décrire les relations entre ces unités. Le lexique est dressé sur les deux plans du sens et de la forme. D'où l'existence de la sémantique lexicale qui étudie l'organisation sémantique du lexique. Elle analyse aussi le sens des mots et les relations de sens qu'ils entretiennent entre eux. On parle également de la morphologie lexicale qui étudie l'organisation formelle du lexique et elle analyse la structure des mots et les relations de forme et de sens qui existent entre eux. Ces deux aspects concourent à construire une structure complexe, elle-même insérée dans l'ensemble du système de la langue.

Le lexique entretient des relations avec les autres domaines de la linguistique. Il est lié à la syntaxe, parce que les mots sont employés dans des phrases. Le sens des énoncés n'est pas seulement fait du sens des mots qui les composent. Il dépend aussi de la syntaxe de la phrase et de la situation d'énonciation. La sémantique lexicale est donc une partie de la sémantique, étude du sens. La forme des mots variables est en partie liée à leur emploi dans la phrase. Cette variation, appelée flexion (conjugaison, déclinaison, variation en nombre et en genre) est l'objet de la morphologie flexionnelle. La morphologie lexicale est donc une partie de la morphologie, étude de la forme des mots. L'opposition entre morphologie flexionnelle et morphologie lexicale correspond à l'opposition entre grammaire et lexique.

D'autres domaines sont voisins au lexique. Il est partiellement représenté et décrit dans le dictionnaire. On appelle lexicographie la fabrication et l'étude des dictionnaires. La lexicologie et la lexicographie se sont constamment

inspirées mutuellement, mais l'objet « langue » et l'objet « dictionnaire » sont de nature différente.

On distingue le lexique général, ou commun, et les lexiques de spécialité (disciplines scientifiques, techniques, métiers, secteurs d'activité, etc.). L'étude des lexiques de spécialité est la terminologie.

Les mots sont attestés dans des textes ou discours, et l'étude des textes a pu privilégier ce niveau d'analyse. La lexicologie a par là partie liée avec la stylistique et l'analyse de discours. L'un des outils de ces disciplines est la lexicométrie, ou statistique lexicale, qui mesure la fréquence des mots dans un texte ou un ensemble de textes (corpus). On oppose parfois lexique de la langue et vocabulaire d'un texte ou d'un discours.

Petr Zima (1994 :20) dans son étude « Lexique Dendi » (Songhay) (Djougou, Bénin) à propos de la classification des morphèmes, dit malgré les restrictions à mettre au compte de plusieurs cas de transition notable, la classification en morphèmes lexicaux, lexèmes au point de vue structurel, appartenant à un inventaire pratiquement illimité, au point de vue sémantique manifestant une signification lexicale liée d'une manière ou d'une autre aux réalités de l'univers extralinguistique et en morphèmes grammaticaux, grammèmes au point de vue structurel, appartenant à un inventaire plus au moins limité, au point de vue sémantique, liés plutôt à la formation de construction des autres morphèmes de la catégorie précédente, reste au fond valable pour la structure du dendi de Djougou. La limite entre la première classe de morphèmes lexicaux (lexèmes) tels que b̀̀r̀̀ (homme), túúri (arbre), kà (venir) d'une part et la seconde classe de morphèmes grammaticaux (grammèmes) au sens le plus large, comme c'est le cas de morphèmes tels que – yò/ yó (pluralisateur de nominaux, nominalisateur de verbes), ẁ̀/ ẁ́ (démonstratif) , ǹ̀/ ǹ́ (stabilisateur), -dyí/ gí (suffixe d'instrument), d'autre part, existe. De ce point de vue, nous nous rendons compte que Zima étudie la

lexicologie des bases du dendi de Djougou. Il a montré clairement qu'un lexème peut s'adjoindre à un morphème grammatical appelé grammème pour former un nouveau lexème.

Toussaint Yoavi TCHITCHI (1984 : 194) en abordant la lexicologie des bases, cite Houis (1977 :17) en ces termes : « la lexicologie des bases est la première étape de la lexicologie où sont identifiés les éléments qui sont associés aux morphèmes majeurs des nominaux et des verbaux. ». Evoquant également la question de la dérivation, Tchitchi dit qu'elle est le processus de formation ou de transformation des unités lexicales. Pour lui, si cette réalité est appliquée aux langues du groupe gbè, et à l'ajagbe en particulier, on entendra cela comme l'association d'un morphème majeur et d'une base, le résultat de cette association est un constituant syntaxique qui intègre une catégorie grammaticale autre que celle de la base. S'agissant de la lexicologie des verbes, il dit que le constituant verbal est monofonctionnel, il est formé d'une base et d'un morphème marqueur appelé prédicatif verbal (verbant). Cette association de la base et du prédicatif permet au lexème verbal d'assumer la fonction prédicative dans l'énoncé verbal. Pour ce qui concerne les bases des verbes, il évoque deux bases : la base simple qui est constituée d'un seul lexème verbal monofonctionnel à structure syllabique ouverte de type CV. La base composée est celle où le lexème verbal est dissyllabique à structure syllabique ouverte de type CVCV, ici le lexème verbal terminal est dans une certaine, une expansion du lexème verbal initial, en effet, il faut entendre par base composée à stricto sensu, « le cas où la composition peut s'interpréter comme intégrant une expansion nominale (Afrique et Langage n°7 : 43).

La revue de littérature permet de voir comment les faits des langues sont abordés. Les faits ci-dessus évoqués nous permettent d'aborder notre étude en nous inspirant de certaines de ces réalités pour enfin décrire le processus de création lexicale en booyã telle qu'elle est.

1.5. Rappel Phonologique

Les phonèmes consonantiques

La définition de phonème varie d'un chercheur à un autre. Ainsi, il est considéré comme une classe de sons dont l'apparition en différents contextes produit différents sons distincts du point de vue articulatoire. Chez Baudouin cité par ONDO-MEBIAME (2013), le terme phonème est l'unité phonétique psychique vivante. Ainsi, tant que nous avons affaire à la parole ou à l'audition, le terme son nous suffit, indiquant l'unité phonatoire (ou de prononciation) la plus simple, qui provoque une impression acoustico-phonétique unique. Mais si nous nous mettons au niveau de la langue réelle, niveau qui existe seulement de façon ininterrompue psychiquement, seulement comme un monde de représentation, la notion de son ne nous suffit plus, et nous cherchons un autre terme pour l'équivalent psychique du son. Ce terme est chez Baudouin, celui de phonème. Voilà la raison qui nous amène à parler de phonèmes consonantiques ou vocaliques au lieu de sons consonantiques ou vocaliques. Nous sommes au niveau de la langue. Le booyã compte 19 phonèmes consonantiques à savoir : /p/ ; /b/ ; /f/ ; /v/ ; /t/ ; /d/ ; /s/ ; /z/ ; /ky/ ; /gy/ ; /k/ ; /g/ ; /kp/ ; /gb/ ; /m/ ; /n/ ; /l/ ; /y/ ; /w/.

Rappelons que l'équivalent de /c/ et /j/ est /ky/ et /gy/ respectivement parce dans notre travail sur la morphologie du verbe en boo, nous avons utilisé l'Alphabet Phonétique International (API) où les phonèmes /ky/ et /gy/ du boo apparaissent sur la forme /c/ / j/.

p : pípí « laver »	s : sàlia « jugement »	kp:kpɛɛɛ « devanture »
b : bua « champ »	z: zugo « charrette »	gb : gbala « cuisse »
f : fɛlé « se lever »	ky : kyale « chaussure »	m : mase « maïs »
v : vua « or »	gy : gyã « maladie »	n : nisi « huile »
t : táfú « cendre »	k : kósa « coq »	l : lòo « pluie »
d : dɔ̃a « savoir »	g : gãwa « sorcier »	y : yã « parole »
w : wùua « groupe ».		

Tableau des phonèmes consonantiques du Boo

Ordres Séries	bilabiales	labio- dentales	alvéolaires	palatales	vélares	labio-vélares
Occlusifs	p b		t d	ky gy	k g	kp gb
fricatives		f v	s z			
Nasales	m		n			
Liquides	w		l	y		

Tableau n°1

Au cours de nos enquêtes de terrain, notre informateur, le maître alphabétiseur nous faisait comprendre que le booyã a également 11 digraphes en dehors de ceux qui sont communs aux langues d’Afrique de l’ouest « kp et gb ». Il nous les a cités comme suit : gw, sw, zw, kw, ky, gy, bl, fl, ml, pl, vl. Nous avons été surpris et avons dit de chercher à savoir ce que l’on entend par digraphe. Si le digraphe est défini comme l’association de deux lettres de sons différents pour donner un nouveau son différent des deux premiers, alors l’appellation de digraphe qu’on donne aux certains groupes de lettres ne saurait être juste. Il s’agit en réalité des consonnes coarticulées qui sont à notre avis les suivantes : gw, sw, zw, kw, bl, fl, ml, pl, vl. De plus, ce sont des phénomènes de labialisation et de latéralisation. Pour ce qui concerne les groupes de lettres : gw, sw, zw, kw, c’est la labialisation. Lorsque la voyelle **u** se retrouve en position médiane, elle se réalise en **w**. En plus ces groupes de lettres n’ont pas une large occurrence.

Exemples :

Guāsina	→	gwāsina	nuit
Suã	→	swã	oreille
Zuã	→	zwã	pagne
Kuã	→	kwã	crocodile

Les groupes de lettres : bl, fl, ml, pl, vl sont une latéralisation des consonnes b, f, m, p, v. tout comme les précédents, ils n'ont pas une large occurrence.

Exemples :

Blaa	→	haricot
Flã	→	chicotte
Vlã	→	queue
Mlẽ	→	serpent
plè	→	hanche

En yoruba par exemple le son [ʃ] est représenté par le digraphe "sh". Cette réalité n'est pas claire au niveau des lettres identifiées comme consonnes coarticulées. Ross McCallum Jones (2010) dans ses notes préliminaires de son dictionnaire Boo- Français- Anglais soutient également cette idée de notre maître alphabétiseur.

Les phonèmes vocaliques

Le système vocalique du booyã comporte 12 phonèmes vocaliques dont 7 orales et 5 nasales. Ces phonèmes sont : /i/ ; /ĩ/ ; /u/ ; /ũ/ ; /e/ ; /ɛ/ ; /ẽ/ ; /a/ ; /ã/ ; /ɔ/ ; /õ/ ; /o/.

i : isima « sueur »

e : èlege « canne à sucre »

ã : àizãna « paradis »

ĩ : pãĩ « méchanceté »	ε : ɛfãai « bénéfice »	ɔ : ɔla « jarre »
u : ulada « boubou »	ẽ : ẽdaalea « fondation »	õ : fõli « baobab »
ũ : vũànkpasao « camp peulh »	a : aafia « santé »	o : do « sauce »

TABLEAU DES PHONEMES VOCALIQUES

Mode d'articulation	Antérieure		Centrale		Postérieure	
	oral	nasal	oral	nasal	oral	Nasal
Point d'articulation						
Fermé	i	ĩ			u	ũ
mi-fermé	e				o	
mi-ouvert	ε	ẽ			ɔ	õ
Ouvert			a	ã		

Tableau n°2

Les Tons

Le ton est une hauteur musicale qui permet de faire la distinction entre les lexèmes. On dit que le ton a une fonction distinctive. Trois tons sont présents en booyã. Il s'agit du ton haut H, du ton bas B et du ton moyen M.

L'identité des phonèmes / H, B et M/ ressort des rapprochements ci-après.

Le tonème haut /H/

H/M

kpé« chambre »	kpε« dos »
kpá« donner»	kpa « porter »
má « entendre »	ma« cuire »

H/B

zé « chemin »	zè « arrêté »
só « mâcher »	sò « siffler »
mó « venir »	mò « avaler »

Le tonème bas /B/

B/H

sè « abcès »	sé « prendre »
tò « revanche »	tó « nom »
mĩ « tête »	mí « boire »

B/M

sà « mâle »	sa « arc »
sià « forgeron »	sia « noir »
zò « esclave »	zô « miel »

Le tonème /M/

M/H

gba « don »	gbá « pied »
le « chant »	lé « taper »
ble « cabri »	blé « manger »

M/B

bua « champ »	bùa « coton »
nɔ « femme »	nò « grossesse »
zɔ « miel »	zò « esclave »

Au vu de ce rappel des tons de la langue booyã, nous concluons que comme dans la plupart des langues africaines, le ton assume également la fonction distinctive en booyã. Ces paires minimales trouvées ci-dessus le prouvent à plus d'un titre.

CHAPITRE 2 : LA MORPHOSYNTAXE

2.0. Problématique

Nous nous proposons ici de dégager sous forme de schèmes toutes les structures possibles que peut prendre un énoncé. A propos de l'énoncé, TCHITCHI (1984) le perçoit comme « une séquence de termes syntaxiques doués de signification c'est-à-dire sémantiquement valable pour les deux protagonistes de l'acte de communication. ». Et quant au schème, il dit que c'est une présentation graphique visant à donner une double information sur les constituants syntaxiques de l'énoncé. Cette double information sera portée sur la classe à laquelle appartiennent les constituants syntaxiques de l'énoncé d'une part et sur la fonction syntaxique qu'ils assument d'autre part. Les énoncés peuvent être de deux types suivant que le prédicat est assumé par un verbal (énoncé verbal) ou par un nominal (énoncé nominal), (Bole-Richard 1983 : 153). Ici, nous tâcherons de les étudier au niveau de la série statique et au niveau de la série dynamique.

2.1. Les énoncés verbaux

Pour Bole -Richard (1983 : 155) on parle d'énoncé verbal lorsqu'il s'agit d'énoncé où le prédicat est assumé par un constituant verbal, c'est-à-dire un constituant qui ne peut assumer que cette fonction prédicative, à l'exclusion de toute autre. Le constituant verbal est noté LV.

2.1.1. Les schèmes d'énoncés verbaux de la série statique

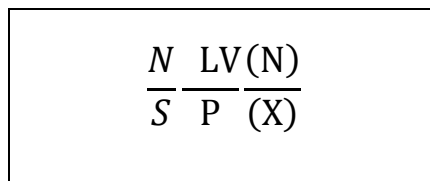
Les énoncés qui s'inscrivent dans cette série sont des énoncés de l'accompli ; c'est-à-dire, l'action est envisagée quant à son résultat. Dans cette rubrique, les verbants suivants peuvent s'inviter. Il s'agit de :

-kò est le morphème de l'objectif : il montre une action déjà faite, ce pourquoi on s'est engagé a été atteint. Il a connu donc son épilogue. Lorsque ce verband

est utilisé, on comprend alors qu'aucune action n'est en cours ou une action n'est prévue pour la réalisation. C'est un verbe de l'accompli.

-⊗ est le morphème de l'accompli : ce verbe est utilisé dans les énoncés où on a le NS et LV. C'est dans les énoncés simples qu'on le rencontre souvent. Il est un verbe de l'accompli.

Le schème fondamental qui rend compte des énoncés qui utilisent ces verbes est ceci :

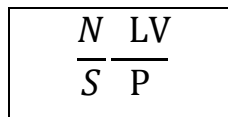


Exemples

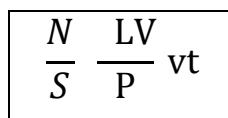
1. Kpobio sù.
 / Kpobio / ⊗ / arriver/
 "Kpobio est arrivé".

2. Gu sù.
 /Espace / ⊗ / prendre/
 "Il fait nuit".

Le schème qui rend compte de cet énoncé est le suivant :



3. Pěna kee pà kò.
 /calebasse/ ce/ remplir/ obj./
 "L'autre calebasse est pleine".



4. Ali nɔ sɛ̀ kɔ̀

/Ali/ femme/ prendre/ déjà/

‘Ali s’est déjà marié’.

N	N	LV	
S	X	P	vt

Du schème fondamental, nous remarquons que chaque énoncé a son schème spécifique qui rend compte réellement de sa présentation. Dans ces différents énoncés, la position des verbants varie d’un énoncé à un autre. Par exemple dans l’exemple (1) l’occurrence du verbant est avant le lexème verbal en fonction de prédicat, tandis que dans l’exemple (2), le verbant qui s’y trouve est après le lexème verbal. De ce constat, nous pouvons dire que la position des verbants dans les énoncés du booyã n’est pas figée. Cela dépend de quel type de verbant nous avons affaire. Avec le verbant ⊗ la présence d’un NX n’est pas obligatoire comme l’indique l’exemple (1).

Le schème suivant que nous évoquons est représentatif de l’impératif singulier.

Le verbant est de marque ⊗.

Exemples

1. gẽ zia.

/entre/ sous l’anus/

Va-t-en.

2. mɔ.

/viens/

Viens.

3. easu.

/reviens/

Reviens.

Le schème qui rend compte de ces trois énoncés ci-dessus est ceci :

$$\frac{LV}{P}$$

De ces trois énoncés, nous pouvons conclure qu'il y a absence de verband. L'on peut donc dire que le verband qui est là est celui de la marque de l'impératif.

4. εasu n b̀usu.

/ retourne/ton/ sable/

‘’Retourne au pays’’.

$$\frac{LV \quad N}{P \quad X}$$

5. luula pi kp̀a a.

/ livre / le / donner/ moi/

‘’Donne-moi le livre’’.

Le schème qui rend compte graphiquement de cet énoncé est le suivant.

$$\frac{N \quad LV \quad N}{X \quad P \quad C}$$

Contrairement à ce que nous avons pu constater au niveau des trois premiers énoncés où le nominal en fonction d'expansion n'existe pas, ici la présence d'un nominal en fonction d'expansion est obligatoire pour la compréhension de l'énoncé. Et que la position de NX n'est pas figée. Il peut apparaître avant tout comme après le LVP. On peut donc déduire qu'il y a deux groupes d'énoncés de l'impératif singulier. Ceux qui acceptent un nominal en fonction d'expansion et ceux qui n'acceptent aucun nominal en fonction d'expansion.

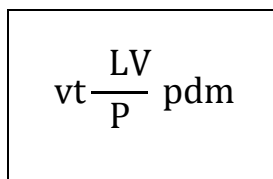
Il y a des énoncés qui peuvent entraîner un schème représentatif du prohibitif dont le verband est le prédicatif nexique / nsu-/ et la particule dicto modale “o”.

Exemples

1. Nsu mɔ̃ o.

/ ne / venir/ pdm/

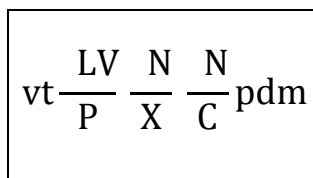
“Ne viens pas”.



2. Nsu fɔ̃kpa gbẽ bee wà o.

/ne / saluer/ homme/celui-là/ sur-lui/ pdm/

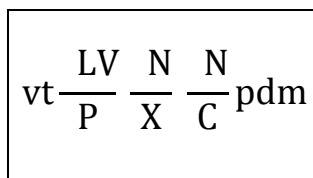
“Ne salue pas cet homme-là”.



3. Nsu baalɛ ta kpɛbee òi o.

/ne/ courir/ partir/ là-bas / vers / pdm/

“Ne cours pas vers là-bas”



4. Nsu àa sísí o, ì yã̀bɔ̀lɛ zɔ̀ɔ̀ è.

/ ne / lui / appeler/ pdm / il / bavarder/ beaucoup/ pdm/

“Ne l’appelle pas, il bavarde trop”.

$\text{vt} \frac{N}{\dots} \frac{LV}{X} \frac{LV}{P} \text{pdm} \frac{N}{\dots} \frac{LV}{S} \frac{LV}{P} \frac{N}{C} \text{pdm}$

5. Nsu ò gaga o, ma gi è.

/ne / tu/ insister/ pdm /je / refuser/ pdm/

N'insiste pas, j'ai refusé.

$\text{vt} \frac{N}{\dots} \frac{LV}{S} \frac{LV}{P} \text{pdm} \frac{N}{\dots} \frac{LV}{S} \frac{LV}{P} \text{pdm}$

Comme on peut le constater au niveau des différents énoncés, le prédicatif nexique /nsu/ et la particule dicto modale “o” sont discontinus pour exprimer le prohibitif. Nous avons donc ceci “Nsu...o”. Il est aussi à remarquer la présence d’une autre particule dicto modale “è”. Elle est utilisée pour insister sur ce qu’on a déjà dit. Elle a une valeur d’insistance à la différence de “o” qui a celle de la négation. On retrouve “è” dans les exemples 4 et 5. Dans les exemples 4 et 5, le verbe / nsu/ se retrouve séparé du lexème verbal. Cela ne veut pas dire qu’il accompagne le nominal dans cet énoncé, il est bien sûr en relation avec le lexème verbal.

2.1.2. Les schèmes d’énoncés verbaux de la série dynamique

Au niveau de la série dynamique, l’action est considérée dans sa phase de déroulement. Les verbes ci-après peuvent s’inviter.

-le, qui est le morphème du progressif montre l’action en cours de déroulement.

Au moment où le locuteur parle ou fait une action, lorsque **le** intervient alors ce fait est toujours en cours de réalisation. C’est un verbe de l’inaccompli.

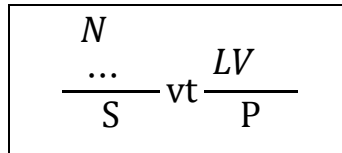
-su, qui est le morphème du futur montre une action envisagée dans le futur. L'action est prévue mais n'est pas encore réalisée. C'est donc un verbe de l'inaccompli.

-nyɔ, qui est le morphème de l'habitude montre la fréquence d'une action. Lorsque le sujet a pour habitude une même action, on utilise ce verbe.

Exemples

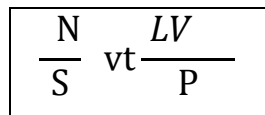
1. À lɛ yɔ̃.
/ il / prog. / creuser/

“Il est en train de creuser”.



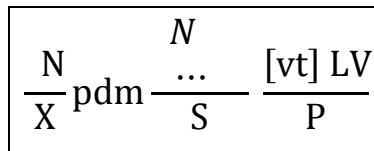
2. Gaani lɛ bɔ.
/Gaani/ prog./ sortir/

“Gaani est en train de sortir”.



3. Ba ɔ̃ à lɛ lé.
/ Course / et / il / prog./taper/

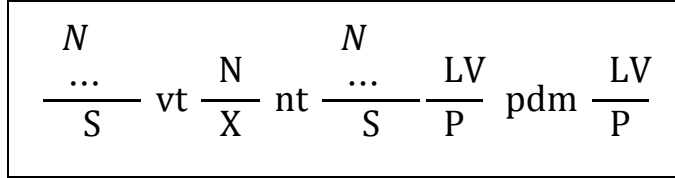
“Il est en train de courir”.



4. À lɛ m̀s̃ɔ̃ pɔɔ wà lu è pi bàa.

/il / prog./ vélo/ ce que/ on / acheter/ pdm / le / pédaler/

‘‘Il est en train de pédaler la bicyclette que l’on lui a achetée’’.

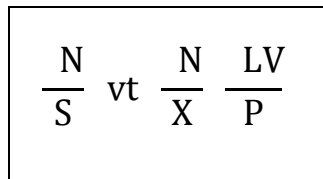


5. Tɔɔlɛ a su na kũ.

/ terre/ morp./ vt / doux/ attraper/

‘‘ La terre deviendra fertile’’.

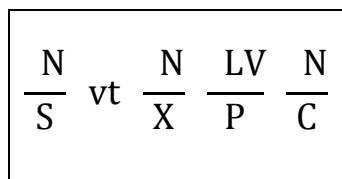
Le schème qui rend compte de cet énoncé est le suivant



6. Àa nɛ ì nyɔ blɛ ble z̃ɔɔ.

/ son/ enfant/ morp./ vt/ nourriture/ manger/ beaucoup/

‘‘Son enfant mange trop’’.

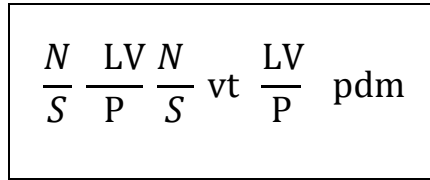


7. Zɛ bee òkpa, gb̃ɛ lɛ sɛ loo.

/chemin / ce / gâter / personne/ prog./ prendre/ ne plus/

‘‘Ce chemin est devenu impraticable, personne ne peut y passer’’.

Le schème qui rend compte de cet exemple est le suivant :



A travers ces énoncés, on remarque que l'action est toujours en cours de déroulement. Ce sont les verbants ‘’lɛ, su, nyɔ’’ qui permettent de mettre les actions en état de réalisation au moment où l'action se déroule. C'est donc des verbants de l'aspect inaccompli par excellence. Le verband ‘’lɛ’’ peut être séparé de plusieurs éléments avec le verbe auquel il s'applique comme dans l'exemple 4. Cela ne dérange en rien quant à son fonctionnement dans l'énoncé ; comme nous l'avons dit plus haut, sa position dépend du type d'énoncé produit par le locuteur.

Le schème que nous voulons mettre en exergue est un peu différent du précédent. Il s'agit en réalité de la présence d'un nominal en fonction d'expansion. Ce nominal occupe une position pertinente, à savoir une position médiane entre le verband et le lexème verbal. Ceci, à cause de l'ordre des constituants syntaxiques. En boo, l'ordre syntaxique est généralement SOV (sujet, objet, verbe).

Les exemples suivants expliquent au mieux ce phénomène.

Exemples

1. À lɛ è yɔ̃.

/ il / prog./ trou/ creuser/

‘’Il est en train de creuser la terre’’.

2. Ma lɛ mase so.

/ je / prog./ maïs/ mâcher/

‘’Je suis en train de manger du maïs’’.

3. Gowe lɛ kpɔ wɛ.

/ Gowe /prog./ poisson/ pêcher/

“Gowe est en train de pêcher”.

4. Ma mae lɛ taba mi.

/ mon/ papa/ prog. / tabac/ boire/

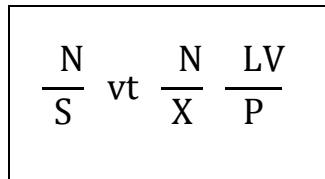
“Mon papa est en train de fumer la cigarette”.

5. Nɛnɔɛna lɛ ua gwa.

/ fille /prog./ maison/ regarder/

“La fille surveille la maison”.

Le schème qui rend compte de ces énoncés est le suivant.



La position de ce nominal en fonction d’expansion est nécessaire et on ne peut pas le déplacer ni le supprimer sans invalider ces énoncés. Il s’agit en réalité des lexèmes verbaux à expansion nécessaire.

2.2. Les morphèmes spécifiques

Maurice Houis définit l’énoncé comme « le lieu des actualisations de la langue, susceptible d’être limité dans sa manifestation par deux pauses absolues, réductible en un schème qui rend compte de l’organisation de sa cohérence sémantique sous la condition qu’il est reconnu sémantiquement valable pour les usagers. ». Tchitchi (1984 :138) le définit comme une séquence de termes syntaxiques doués de signification, c’est-à-dire sémantiquement valable pour les deux protagonistes de l’acte de communication, et le schème rend compte de son organisation.

Nous distinguons deux schèmes caractéristiques où certains nominants : piè/ ; /gwakε/ ; /gwala/ ; /wé/ peuvent assumer des fonctions de prédicat. Ces morphèmes spécifiques sont présents dans les exemples qui vont suivre.

2.2.1. Nexus à un seul terme

Voici les nominants [nt] dans les exemples suivants : [nt] / pi

[nt] / gwala

[nt] / gwakε

[nt] / wé

Tchitchi (2008 :40) affirme que le terme nominant« est introduit dans la terminologie descriptive de Maurice Houis à la suite des observations de Hagège (1982) sur le concept de nominatif et sa suggestion de lui substituer celui de nominant. » Le nominant est un morphème qui s’associe au nominal pour lui conférer une valeur spécifique dans la catégorie des nominaux et le différencie des autres catégories grammaticales, Tchitchi (2008 :40). Voilà ce que nous essayerons de montrer à travers les nominants identifiés dans ce travail. Nous indiquerons également leur valeur sémantique.

Exemples

Le nominant /pi/

Il est la marque du défini et sa valeur sémantique serait “le, la”. Lorsqu’il est associé au morphème d’insistance “’è”, il devient le nominant d’insistance.

ex : Ua piè.

/maison / c’est/

“C’est la maison-là”.

ex : Kèè piè.

/voiture/ c’est/

“C’est la voiture-là”.

Le nominant /gwala/

C'est la marque du présentatif. Il sert à faire des présentations de personnes ou de choses.

ex : Luula gwala.

/livre / voilà/

“Voilà un livre”.

ex : Nεmaa gwala

/bon enfant / voilà/

“Voilà un bon enfant”.

Le nominant /gwakε/

Tout comme le gwala, le gwakε est un présentatif.

ex : Luula gwakε.

/livre / voici/

“Voici un livre”.

ex : i gwakε

/eau / voici/

“Voici l'eau”

Le nominant /wé/

Il a une valeur d'interrogation.

ex : Tio wé

/Tio / et/

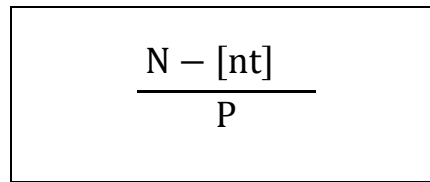
“Et tio ?”

Aa zĩkεkĩi wé

/son/ lieu de travail / et/

“Et son lieu de travail ?”

Le schème qui rend compte de l'organisation de ces énoncés est le suivant.



Au niveau de ces exemples, nous remarquons l'exactitude de la représentation graphique faite ici. Le N est un constituant syntaxique nominal, le [n] étant le nominant. Il existe une possibilité pour combiner ces nominants, grâce à cette combinaison, on obtient plusieurs schèmes dérivés :

a- Première possibilité

Ici, lorsque le nominant *piè* est dans le même énoncé que le morphème *nla*, il perd son è comme dans l'illustration suivante :

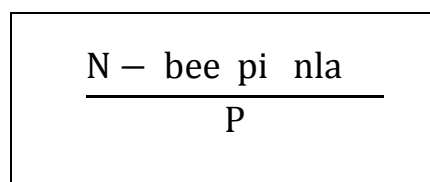
Illustration

gbĕ bee pi nla.

/ personne / ce / la / ci/

“C'est cette personne-ci”.

Le schème qui représente graphiquement cet exemple est le suivant :



Au niveau de cette combinaison avec le nominant *piè* nous avons vu l'intervention d'autres nominants dont nous n'avons pas fait cas supra. Il s'agit des nominants *bee* et *nla*. Dans leur combinaison, le premier précède toujours *pi* et le second le suit directement sans intermédiaire.

b- deuxième possibilité

Ici également, la combinaison se fait avec *pi* mais cette fois-ci suivi de **gwala**.

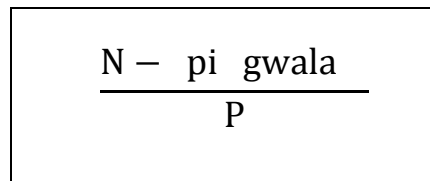
Illustration

Ua pi gwala.

/maison / la / voilà/

‘Voilà la maison-là’.

Le schème qui rend compte de son organisation est ce qui suit :



Comme dans le premier cas de combinaison avec le nominant *piè*, il apparaît sans sa voyelle antérieure *è* avec le ton bas.

c- troisième possibilité

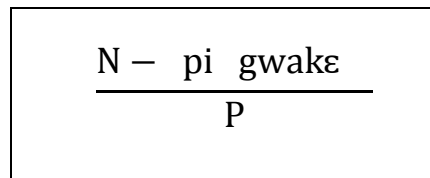
La combinaison de pi avec gwakε.

Illustration

Wɛlɛkia pi gawakε.

/chef du village / le / voici/

‘Voici le chef du village-là’.



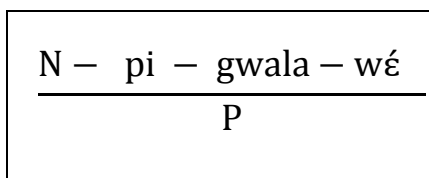
d- quatrième possibilité

La combinaison de pi, wé et gwala.

Wěle pi gwala wé

/village / le / voilà / et/

“Voilà le village-là”.



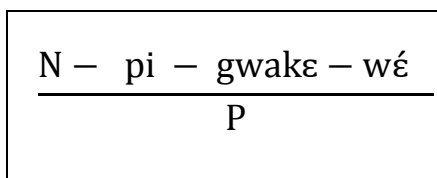
e- cinquième possibilité

La combinaison de pi, wé et gwakε.

Luula pi gwakε wé.

/livre / le / voici / et/

“Voici le livre-la”.



Nous venons de voir les nominants et les différentes possibilités de leurs combinaisons. Ces nominants caractérisent les noms qu’ils accompagnent. Mais la particularité du nominant pi fait qu’il apparaît dans plusieurs combinaisons avec d’autres nominants. C’est donc un nominant qui a une large occurrence.

2.2.2. Nexus à deux termes

Nous distinguons deux types de schèmes. Un schème à nexus à deux termes sans sélection du NP et un autre schème avec sélection du NP.

2.2.2.1. Nexus à deux termes sans sélection du NP

Les exemples qui illustrent ce fait sont les suivants :

1. Ua bee ma pɔ è.

/ maison / cette / ma / chose / morp. /

“Cette maison, c’est la mienne”.

2. Ua bee Bio pɔ è.

/ maison / cette / Bio / chose /morp./

“Cette maison, c’est celle de Bio”.

3. Gbẽ bee ma mae daũna è.

/ personne / ce / mon / père / petit frère/ morp./

“Cet homme, c’est le petit frère de mon père”.

Le schème qui rend compte de l’organisation de ces énoncés est ce qui suit :

$$\frac{N}{S} /bee/ \frac{N - \text{è}}{P}$$

Le **è** est un morphème qui accompagne le nominal dans un énoncé de nexus à deux termes sans sélection du NP. C’est un morphème d’insistance. Sa place est bien définie, il est le seul à pouvoir caractériser un énoncé où le nominal en fonction de sujet se trouve en relation de présupposition mutuelle avec NP, NS et NP formant le nexus ; dès lors, si nous procédons à la suppression de [NS], notre énoncé n’est pas invalidé, nous retrouverons tout simplement l’énoncé au nexus à un seul terme.

Le **bee** est le pronom démonstratif en booyã qui représente les pronoms démonstratifs suivants : ce, cet, cette.

2.2.2.2. Nexus à deux termes avec sélection du NP

Les exemples qui rendent compte de cette réalité sont les suivants :

1. Li bee n àa gwakε.

/ arbre / ce / avec / lui / voici/

“Cet arbre, le voici”.

2. Gbẽ bee àa piè.

/personne / ce / lui / c'est/

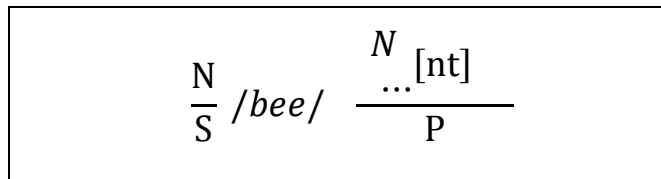
“Cet homme, c'est lui”.

3. Mase wisiti bee n àa gwala.

/ maïs / poudre / ce / avec / lui / voila/

“Cette poudre de maïs, la voila”.

Le schème qui rend compte de l'organisation de ces énoncés est ce qui suit.



La relation de présupposition mutuelle entre NS et NP existe ici aussi. La suppression de [NS] ne saurait invalider l'énoncé, mais étant donné que $\frac{N}{\dots} P$ dépend nécessairement de [NS], cette suppression amènerait le lecteur à se poser des questions sur la nature des objets qu'on lui indique à travers / gwakε/ ; / gwala/ ; / piè/. Avec la sélection du $\frac{N}{\dots} P$, le maintien du [NS] est nécessaire pour la compréhension et l'interprétation du discours. Le $\frac{N}{\dots}$ sélectionné est un pronom.

CHAPITRE 3 : ELEMENTS POUR UNE LEXICOLOGIE DES NOMINAUX ET DES VERBES

3.1. La lexicologie des bases

La lexicologie est cette discipline linguistique qui étudie le lexique de la langue. Cette discipline intervient à trois niveaux à savoir : la lexicologie des bases, la lexicologie des nominaux et la lexicologie des verbes. Pour ce qui concerne la lexicologie des bases, **Tchitchi (1984 : 194)** citant **Houis (1977 :17)** dit ceci : « La lexicologie des bases est la première étape de la lexicologie où sont identifiés les éléments qui sont associés aux morphèmes majeurs des nominaux et des verbaux ». En booyã, la base des nominaux peut accepter plusieurs morphèmes dérivatifs pour créer un nouveau lexème. Dans cette rubrique, nous parlerons de ces morphèmes qui, associés aux nominaux donnent de nouveaux constituants. Le coup de glotte / ' / est présent dans beaucoup d'éléments que nous aurons à étudier.

3.1.1. La base des nominaux

Nous montrerons ici comment l'association des bases nominales avec certains morphèmes aboutit à la création de nouveaux constituants. Cette association se fait par la suffixation. C'est donc de la dérivation définie par (Ducrot et al. 1995 : 136) cité par (da CRUZ et SAMBIENI 2014) comme un processus de formation de mots qui " consiste en l'agglutination d'éléments lexicaux, dont un au moins n'est pas susceptible d'emploi indépendant, en une forme unique."'. Ils disent en d'autres termes que, le mot dérivé est une concaténation de morphèmes ; la place du morphème de créativité lexicale par rapport au morphème de base détermine s'il s'agit de préfixation, d' infixation ou de suffixation. En booyã, la place du morphème de créativité lexicale indique qu'il s'agit de suffixation. Nous avons donc affaire à la dérivation suffixale.

3.1.2. Le fonctionnement de quelques types de morphèmes marqueurs des nominaux

3.1.2. 1. Le morphème pluralisateur /ɔ/

En booyã, les nominaux prennent /ɔ/ au pluriel. Il est en réalité le seul morphème dérivatif du pluriel en booyã.

Illustration

Sg.

a- Ma kεε lù.

/je / véhicule / acheter/

“J’ai acheté un véhicule”.

b- Yõkpei le a ne zu'o.

/Yõkpei / prog./ sa / enfant / laver/

“Yõkpei lave son enfant”.

c- Wεlede gi à zõle a saè.

/Wεlede/refuser/ il /s’asseoir/ lui /côté de/

“L’autochtone a refusé qu’il s’asseye à côté de lui”.

Pl.

a- Ma kεεɔ lù.

/ je / véhicules/ acheter/

“J’ai acheté des véhicules”.

b- Yõkpei le a neɔ zu'o.

/Yõkpei / prog./ sa / enfants / laver/

“Yõkpei lave ses enfants”.

c- Wεledeɔ gi à zõle an saè.

/Wεledeɔ/refuser/ il /s’asseoir/ eux/côté

de/ “L’autochtone a refusé qu’il s’asseye à côté d’eux”.

Dans ces exemples, nous constatons que les noms sont directement pluralisés. Lorsque le pronom objet “a” signifiant “ lui” représentant le singulier passe au pluriel il devient “ an” qui signifie “ eux”. C’est le cas qui est observable dans l’exemple “c” ci-dessus. Il arrive dans certains énoncés que le nom ne soit pas directement pluralisé. Le morphème pluralisateur est marqué sur l’adjectif qualificatif ou sur le déterminant s’il est présent dans l’énoncé. Autrement, l’énoncé sera agrammatical et asémantique. Les exemples suivants en témoignent.

Exemples :

Sg.

Nɔ̃ maa bee.

/Nɔ̃ / beauté/ cette/

“Cette belle femme”.

Wabi vāi maa.

/prière/ vilain/ pas bon/

“La mauvaise prière n’est pas bonne”.

Nɛnɔ̃ɛnaɛ bee dāa maa vīo.

/jeune fille/ cette/ attitude/beauté/ dépourvu/

“Cette jeune fille n’a pas de bon comportement”.

Pl.

Nɔ̃ maa beɔ̃.

/Nɔ̃ / beauté/ ces/

“Ces belles femmes”.

Wabi vāiɔ̃ maa.

/prières/ vilains/ pas bon/

“Les mauvaises prières ne sont pas bonnes”.

Nɛnɔ̃ɛnaɛ beɔ̃ dāa maa vīo.

/jeune fille /ces /attitude/ beauté/ dépourvu/

“Ces jeunes filles n’ont pas de bon comportement”.

3.1.2. 2. Le morphème actif /na /

Ce morphème permet d’obtenir les noms d’acteur à partir des verbes. Lorsqu’il est suffixé à un verbe simple ou composé, on obtient le nom d’acteur dérivé de ce verbe. Les exemples suivants en témoignent.

Exemples :

Verbes	Noms dérivés	Sens
bébé	bèbèna	Promeneur
Faàibó	faàibona	Causeur
Zíké	zíkèna	Travailleur
Búbaa	búbàna	Cultivateur
ta'ó	ta'òna	Marcheur
yā'ó	yā'òna	Parleur

sé	sèna	Preneur
Gwá	gwàna	Surveillant
lesí	lesina	Chanteur
Gbadá	gbadàna	Donneur
Blé	blèna	Mangeur
kpakpaké	kpakpakèna	crieur public
Pí	pìna	Fabricateur
Gí	gìna	Personne qui refuse

Nous venons de voir comment le morphème / na/ permet d’obtenir les noms d’acteur à partir des verbes. Cependant, il existe un morphème qui permet d’attribuer un bien à son propriétaire. Il s’agit du morphème appropriatif. Qu’en est-il de sa formation ?

3.1.2. 3. Le morphème appropriatif /de /

Contrairement au morphème précédent /na/, le morphème appropriatif est suffixé au nom. Les exemples suivants en témoignent aisément.

Exemples :

Noms	Noms dérivés	Sens
Yenzi	yenzide	Amoureux
Zù	zùde	propriétaire de bœuf
wěle	wělede	Autochtone
ṣa	ṣde	un homme riche
Tàasi	tàaside	un homme pauvre
Bua	buade	propriétaire du champ
nɔ	nɔde	personne qui a de femme
le	lede	Gueulard
ɔnɔ	ɔnɔde	Rusé
Swāgbāa	swāgbāade	Entêté

kpɛ	kpɛde	personne qui a de chambre
Kpòkpòd	kpòkpòde	personne qui a de moto
Luula	luulade	personne qui a un livre
kyókpe	kyókpe	fondé d'une école

Nous venons de constater que ces deux morphèmes ont chacun son processus de dérivation. L'un procède avec les verbes et l'autre par contre va avec les noms.

3.2. La lexicologie des verbes

3.2.1. Problématique du verbe

Le verbe est un constituant qui assume une seule fonction. Houis (1977 :42) le définit comme : « un constituant monofonctionnel : il est apte à assumer la fonction dite prédicat, et seulement celle-là. Tout constituant qui aurait un prédicatif en commun avec le verbe, mais qui néanmoins n'assume que les fonctions imparties au nom doit être considéré comme relevant d'une sous-classe des noms, infinitif ou participe. »

Nous allons organiser cette présente problématique verbale sur deux aspects essentiels à savoir le traitement des bases et la formation des verbes par l'association de la base d'une part, le traitement du constituant verbal en tant qu'il s'insère dans un réseau de relations sémiotiques ou système de conjugaison d'autre part.

3.2.2. Bases des verbes

3.2.2.1. Bases simples

Bole-Richard (1983 :304) abordant la question des bases verbales dit que les bases simples sont formées de lexèmes verbaux. Ils sont monosyllabiques et toujours de structure syllabique ouverte CV. Les bases simples ont une caractéristique fondamentale en Booyã à savoir la suffixation des morphèmes /a/ et /na/ pour donner de nouveaux constituants dérivés.

- **La suffixation des morphèmes /a/, /na/ avec les verbes monosyllabiques CV**

Bases verbales	Participes	Sens	Noms d'acteur	Sens
tá	táa	action de partir	tana	partant
sú	súa	action de revenir	suná	revenant
lé	léa	action de taper	léna	tapeur
gí	gía	action de refuser	gina	refusant
ó	óa	action de dire	óna	diseur

Ici, on prend la base verbale à laquelle on joint les morphèmes dérivatifs **a** et **na** pour obtenir le participe d'une part et le nom d'acteur de l'autre. C'est un processus de dérivation très simple en booyã.

- **La suffixation des morphèmes /a/, /na/ aux verbes dissyllabiques de type CVCV**

Verbes	Participes	Sens	Noms d'acteur
bébé	bébéa	action de se promener	bébéna
tátá	tátáa	action de fermer	tátána
dódo	dódoá	action d'aligner	dódoána
pípí	pípía	action de laver	pípína
lélé	léléa	action de tomber	léléna
níní	nínía	action de refroidir	refroidisseur
zíké	zíkéa	action de travailler	zíkèna
kpalé	kpaléa	action d'étaler	kpaléna

Exemples :

1. Ona ligi oĩ o, mana mili ma o.

/diseur/ ne pas / dire/ morp./entendeur/ ne pas/ entendre/ morp./

‘‘Le diseur ne refuse pas de dire, c’est l’entendeur qui n’entend pas’’.

2. Bɛbɛna bɛbɛa zɔɔ maa o

/promeneur/ action de se promener/ beaucoup/ beauté/morp./

‘‘Promeneur trop de promenade n’est pas bonne’’.

3. Kpòkpò pipina ɛ kpòkpò pípiá dá nɛ è

/moto / laveur / vt. / moto / action de laver/ apprendre/ enfant/morp./

‘‘Le laveur de moto apprend à laver la moto à l’enfant’’.

4. Dɔdɔna ɛ dódóa dá nɛɔ nɛ.

/aligneur/prog ./action d’aligner /apprendre/ enfants/à eux/

‘‘L’aligneur apprend aux enfants comment il faut s’aligner’’.

Nous remarquons qu’à ce niveau les verbes CVCV sont la reduplication totale. Les exemples qui accompagnent ces données en témoignent à plus d’un titre.

- **La suffixation des morphèmes /a/, /na/ au verbe dissyllabique de type VV**

Verbes	Participes	Sens	Noms d’acteur
ɛa	ɛaa	action de retourner	ɛana

3.2.2.2. Bases composées

La base composée est celle qui a une structure syllabique de type CVCV. Elle peut être aussi en expansion nécessaire avec un nominal. En Boo, le verbe peut composer avec un nom pour former un nouveau verbe différent du point de

vue sémantique avec le verbe de la composition. Ce nouveau verbe obtenu a une base composée. Et on parle de verbe à expansion nécessaire.

• **L'expansion nécessaire**

La valence du verbe est très importante. Il peut s'associer avec un nominal pour former un nouveau verbe. Mais il peut également faire appel à des morphèmes comme /i, ε, o, oo /. Nous parlerons d'abord de l'expansion nécessaire.

La liste suivante explique au mieux cette relation.

Noms	Sens	Verbes	Sens	LV à expansion nécessaire	Sens
zĩ	travail	ké	faire	zĩké	travailler
mì	tête	tǎ	tresser	mìtǎ	tresser la tête
saabu	merci	ké	faire	saabuké	remercier
ni	nez	lé	taper	nilé	se taire
kpɔ	poisson	wé	filer	kpɔwé	pêcher

Exemples :

1. Bio le zĩké bua.

/Bio/ prog./ travailler/ champ/

“Bio travaille au champ”.

2. Laabi le mîtǎ a nε ε ua.

/Laabi/ prog./ tresser/ son/ enfant/ morp./ maison/

“Laabi tresse son enfant dans la maison”.

3. Wēledeo mētulu saabukè.

/Villageois / maître / remercier/

“Les villageois ont remercié le maître”.

4. À mē nε nile

/Il / dire / enfant / se taire/

“Il a dit à l’enfant de se taire”.

5. Nεo le kpɔwε swài.

/Enfants/ vt./ pêcher / rivière/

“Les enfants pêchent le poisson à la rivière”.

Avec ces différents exemples, nous venons de montrer la réalité de cette relation entre le nom et le verbe pour produire un nouveau verbe. Cette expansion est une réalité dans la langue Boo.

Pour exprimer une idée à la forme négative ce sont les morphèmes / o et oo/ qui interviennent.

• **L’expression de la négation avec les morphèmes / o, oo/**

1. Bãakpei le ñwã o.

/Bãakpei / prog./ danser/ morp./

“Bãakpei ne danse pas”.

2. Adisa le ula lu o.

/Adisa/ prog./chemise/acheter/morp./

“ Adisa n’achète pas la chemise”.

3. Luayei mē à yei oo.

/Luayei / dire / elle / vouloir/ morp./

“Luayei a dit qu’elle ne veut pas”.

4. Biiba mɛ̀ à nɛ pi sɛ oo.

/Biiba / dire / elle/ enfant-là /prendre/morp./

“Biiba a dit qu’elle ne prend pas l’enfant-là”.

Comme l’indique les exemples ci-dessus, la négation se fait souvent avec / o et oo/. Lorsque le refus est fort ou catégorique, on emploie “oo”. Dans le cas contraire c’est “o” qui est employé.

Le verbe peut également exprimer une idée à la forme affirmative, cette fois-ci, ce sont les morphèmes /ɛ, i/ qui interviennent.

• **L’expression de l’affirmation avec les morphèmes /ɛ, i/**

1. Gaani gɛ̀ ɛlɛu moe lu i.

/Gaani/ aller / marché / riz / acheter/ morp./

“Gaani est allée au marché pour acheter du riz”.

2. Àa nɛ̀ mɛ̀ à gɛ̀ ɛ.

/son / enfant / dire / il / aller/morp./

“Son enfant a dit qu’il va aussi”.

3. Ali nɛ̀ ò aa ula dafu da ɛ.

/Ali/ enfant/dire/ sa/ chemise/ nouveau/porter/morp./

“L’enfant de Ali a dit qu’il va porter sa nouvelle chemise”.

4. Nɛɔ̀ gɛ̀ kpɔwɛ i swa i.

/enfants/aller/pêcher/morp./ rivière/ morp./

Les enfants sont allés pêcher à la rivière.

Les morphèmes / o, oo, i, ɛ / sont donc suffixés au verbe soit pour exprimer une affirmation soit pour exprimer une négation. Il arrive des cas où le

morphème /i/ suffixé au verbe permet d'interroger. C'est le cas de l'exemple ci-dessous.

1. Bɔɛzĩ Ali gɛ i ?

/ quel jour/ Ali/ aller/ morp./

“ Quand est- ce que Ali est allé ?”

3.3. Système de conjugaison

Maurice Houis (1977 : 44) dit du constituant verbal qu'il appartient à un réseau systématique de relations aux niveaux morphologique et sémantique. C'est ce réseau systématique que nous nous proposons d'étudier sous le nom de conjugaison. Le système de conjugaison que nous présentons ici avec la valeur des verbants attestés dans la langue fonctionne selon la dualité statique / dynamique. La série statique de la conjugaison renferme “ l'ensemble des procès présentés comme instaurant une situation” tandis que la série dynamique est un “ensemble de procès présentés sous l'angle de leur processus de réalisation”. Nous proposons ici une étude de l'évolution du verbe dans le discours au moment de l'énonciation. Nous voulons parler du temps comme moment du procès : le présent, le passé et le futur.

3.3.1. La série statique

Le passé est le temps qui montre les actions dont leur réalisation est terminée. Au passé, les verbes prennent un ton bas. Le ton bas permet donc d'indiquer qu'une action est terminée sur l'axe du temps. A côté du ton bas, le verbant *kɔ̃* qui signifie *déjà* permet d'exprimer également l'action terminée. Le morphème de la marque de l'impératif ⊗ permet aussi l'accompli.

Exemples :

1. Nɛ u blè.

/ Enfant/ pâte/ manger/

“L'enfant a mangé la pâte”.

2. Bio sù n wěle o kò.

/ Bio/ revenir/ avec/ agglomération/ morp./déjà/

“Bio est déjà revenu du voyage”.

3. Ma zu'ò kòɔ a.

/je / se laver / matin/ morp./

“Je me suis lavé ce matin”.

4. À nɛ pi gbè kò.

/il / enfant-là/ taper/ déjà/

“Il a déjà tapé l'enfant-là”.

A la lumière de cette analyse, nous pouvons déduire que le système de conjugaison boo comporte les catégories grammaticales suivantes : l'aspect qui est constitué entre autre de l'accompli avec les verbants : kò, le ton bas (`) , la marque ⊗ de l'impératif ; l'inaccompli avec les verbants : lɛ, su, yãao; le temps qui comporte le présent, le passé et le futur et enfin, le mode qui comporte entre autre l'indicatif.

3.3.2. La série dynamique

Ici, les temps qui répondent au processus de l'action en cours sont le présent et le futur. Au niveau de ce temps, nous avons l'action en cours de réalisation, c'est donc l'inaccompli. Les verbants suivants interviennent dans l'inaccompli : **su, le ; yãao.**

Exemples :

1. Nɛ lɛ u ble.

/enfant / vt. / pâte/ manger/

“ L'enfant mange la pâte”.

2. Ali mɛ̀ à su mɔ́.

/Ali/ dire / il / vt./ venir/

“Ali a dit qu’il viendra”.

3. Mi láá n zu'o a yãao.

/je / finir. / avec / se laver / morp./ vt./

“Je n’ai pas fini de me laver”.

4. Bàa à su mɔsɔ́ lú nɛ.

/Bàa / il / vt./ vélo / acheter/ à toi/

“Papa t’achètera un vélo”.

5. Mi ka Piamià yãao.

/je / arriver / Piami / vt./

“Je ne suis pas encore arrivé à Piami”.

Nous remarquons que l’inaccompli s’observe avec des verbants / **lɛ**, **su** et **yãao**/. Avec ces éléments, le verbe a toujours le ton moyen au présent même si celui-ci n’est pas marqué sur ces derniers dans les exemples ci-dessus. Au futur le ton du verbe est haut. L’inaccompli se remarque donc aux temps présent et futur en boo avec bien des verbants comme / **lɛ**, **su** et **yãao**/. Le **lɛ** a la valeur du progressif, le **su** la valeur de futur et le **yãao** celle du continu.

3.4. Transivité et intransivité

La transivité et l’intransivité des lexèmes verbaux sont liées au fait que certains parmi ces lexèmes verbaux peuvent admettre la présence ou l’absence d’un nominal en fonction d’objet. Nous ferons ici une distinction d’ordre syntaxique en considérant trois cas : le cas de lexèmes verbaux neutres, celui des lexèmes verbaux transitifs et enfin celui des lexèmes verbaux intransitifs.

3.4.1. Lexèmes verbaux neutres

Ici, il s'agit des lexèmes relevant de la catégorie de ceux qui sont à la fois transitifs et intransitifs selon qu'un nominal en fonction d'objet est présent ou absent. Nous avons pu inventorier des verbes comme « vù » "réveiller" ; « fɛɛ » "se lever" ; « ké » "faire" « má » "entendre" ; « gbadɔ́ » "comprendre" ; « mí » "boire" ; « zɔ́lɛ́ » "s'asseoir" ; « wulé » "se coucher".

Exemples :

1. Nɔyèi vù.

/Nɔyèi/ se réveiller/

"Nɔyèi s'est réveillée".

2. Bɛi fɛɛ.

/Bɛi/ se lever/

"Bɛi s'est levé".

3. Setài mì.

/Setài / boire/

"Setài a bu".

4. Wà yã pi mà kò a.

/on / parole-la / entendre / déjà / morp./

"A-t-on déjà entendu l'histoire-là".

5. Nɛande zɔ́lɛ́.

/nourrice/ s'asseoir/

"La nourrice s'est assise".

6. Ma kè kò.

/je / faire/ déjà/

“J’ai déjà fait”.

7. Bàa wulè.

/ Bàa / se coucher/

“Papa s’est couché”.

8. Wà gbadò

/ On/ comprendre/

“On a compris”.

3.4.2. Lexèmes verbaux transitifs

Lorsqu’un verbe admet un complément d’objet, on dit qu’il est transitif. Quand ce complément d’objet est direct, le verbe est alors transitif direct. Les exemples suivants illustrent ce constat.

Exemples :

1. Ma ùla bò.

/ je / chemise/sortir/

“J’ai sorti la chemise”

2. Wa gba kà.

/nous/ porte/ serrer/

“Nous avons serré la porte”.

3. Á moe sakiliò bòle.

/vous/ riz sacs / sortir/

Vous avez sorti les sacs du riz.

Au niveau de ces exemples, nous avons la présence d'un nominal en fonction d'objet. Cela veut dire que dans ces exemples les verbes qui s'y trouvent admettent un nominal en fonction d'objet. Ces objets sont directs. Ils sont donc des transitifs directs.

Au cas où le lexème verbal admet un nominal en fonction d'objet indirect, il est appelé transitif indirect. Nous remarquons cela à travers les exemples ci-après.

Exemples :

1. Biowue aa wɛ̀sia bua yã'ò a gbɛ̀naɔ nɛ.

/Biowue/ son/ année prochaine/champ/ parler/ ses / amis / eux/

“Biowue a parlé de son projet champêtre de l'année prochaine à ses amis”.

2. Nn gbɛ̀na gba kila.

/tu,ton / ami / donner / siège/

“Il faut donner un tabouret à ton ami”.

3. Bàa lɛ yã'o a nɛ è.

/ Bàa/ vt./ parler/ son/ enfant/ mrop./

“Bàa parle à son enfant”.

3.4.3. Lexèmes verbaux intransitifs

Le verbe est de sens intransitif lorsqu'il n'admet pas un nominal en fonction d'objet. Le temps passé illustre ce cas. Ainsi donc, au passé si le verbe intransitif suit le premier pronom ou deuxième pronom sujet, la première syllabe du verbe aura le même ton que le pronom sujet en question. Les exemples qui suivent illustrent ce fait.

Exemples :

1. Ma mitã.

/ je / tresser/

“Je me suis tressée”.

2. Wa kã

/ nous/ satisfaire/

“ Nous sommes satisfaits”.

3. À tà

/ il / sortir/

“Il est parti”.

Comme nous le constatons, dans ces différents énoncés, il n’y a pas un nominal en fonction d’objet. Cela signifie que tous les verbes qui se retrouvent dans ces énoncés sont des verbes intransitifs c’est-à-dire n’admettent pas un nominal en fonction d’objet.

Conclusion

Au terme de cette étude, nous avons identifié à la fin de notre rappel phonologique qu'il y a en boo dix-neuf phonèmes consonantiques et douze phonèmes vocaliques dont sept voyelles orales et cinq nasales. Le système tonal boo comporte trois tonèmes à savoir : le ton haut, le ton bas et le ton moyen. En boo, les bases verbales qu'elles soient simples ou composées peuvent s'adjoindre à des morphèmes dérivatifs qui sont le pluralisateur (ɔ) ; l'actif (na) ; l'appropriatif (de) ou encore le morphème (a) pour signifier l'action de faire pour créer de nouveaux lexèmes. Cette étude a ensuite révélé qu'il existe en boo des morphèmes spécifiques tels que *pi*, *gwala*, *gwake*, *wé*, *bee* et les différentes possibilités de leur combinaison (*bee pi nla* ; *pi gwala* ; *pi gwake* ; *pi gwala wé* ; *pi gwake wé*). Des voyelles comme (i, o, oo, a) peuvent être suffixées à la base verbale soit pour exprimer une affirmation soit pour une négation partielle ou totale. La structure de l'énoncé en boo est fondamentalement SOV. Il peut arriver qu'on rencontre des énoncés avec une autre structure comme par exemple SVO. Cela ne pose pas de problème car, la structure SOV en boo n'est pas rigide. L'agglutination est prépondérante en boo. Même au niveau des nominaux ayant fait l'objet d'une dérivation suffixale, on peut ajouter un autre dérivatif pour toujours créer un nominal. Par exemple *zìkèna* (travailleur), *zìkènaɔ* (les travailleurs), *zìkènae* (certain travailleur), *zìkènaeɔ* (certains travailleurs). La langue boo dispose également des verbants qui accompagnent les verbes dans l'exercice de leur fonction prédicative. Ces verbants sont : le progressif *le* ; le futur *su* ; le passé *kɔ* le continu *yāao* et la marque ⊗ de l'impératif. Enfin, il existe en boo des verbes transitifs directs et des verbes transitifs indirects ainsi que des verbes intransitifs. L'utilisation de ces différents verbes relève du besoin de communication et du choix du protagoniste de l'acte de la parole pour exprimer ces pensées.

Bibliographie

- Akoha A. B.**, 1980, Quelques éléments d'une grammaire du fɔ-gbè : nominal et syntagme nominal, thèse de doctorat de 3^{ème} cycle, Université de la Sorbonne Nouvelle, Paris III, Paris, 396 p.
- Alidou A.**, 2013, La morphologie du verbe en Boo, mémoire de maîtrise, Flash/UAC, 70p.
- Ayevo J. Y.**, 1998, le kogbe : Esquisse phonologique et étude morphosémantique des anthronymes, mémoire de maîtrise, Université nationale du Bénin, 87 p.
- Bole-Richard R.**, 1983, Systématique phonologique et grammaticale d'un parler ewe : le gɛn-mina du sud-Togo et sud- Bénin, Paris, Harmattan, 350 p.
- Capo H. B. C.**, 1980, Un regroupement des parlers Gbe, *Africana Marburgensia*, 13 1 3-23.
- Capo H.B.C.**, 1995 "Terrain et théorie en linguistique", *Afrikanistische Arbeitspapiere* 41 / 119-132.
- Coyau D. M.**, 1976, les modes d'expression de l'emphase dans diverses langues, Relations prédicat-Actant(s) dans des langues de types divers, *LACITO-documents*, Cathérine, Paris (ed), pp.109-122.
- Creissels D.**, 1978, Réflexions au sujet de l'article de Maurice Coyaud ; Emphase, nominalisation relatives, *la Linguistique*, vol.14, fas.2, pp.115-141.
- da Cruz M. et Sambieni C.**, 2014, La création lexicale dans les langues gbè et gur du Bénin, *Criston éditions-Les éditions abloḍè*, Porto-Novo(Bénin), 152p.
- Dubois Jean et alii**, 2012, *Dictionnaire de Linguistique*, Paris, Larousse.
- Ducrot O. et alii**, 1995, *Nouveau Dictionnaire Encyclopédique des Sciences du Langage*, Editions du Seuil.
- ECWA / SIM**, 2005, *How to Read and Write Boko*, Nigeria, 24 p.
- Gagnon D.**, 2005, La focalisation en wacigbe, mémoire de maîtrise, *DSL/FLASH*, 97p.

Hazoumè M-L., 1978, Etude descriptive du gungbè : Phonologie et Grammaire, thèse de doctorat de 3^{ème} cycle, Paris III, 280p.

Hazoumè M-L., 1981, Une esquisse phonologique du tɔfingbè, Commission nationale de Linguistique, Cotonou, 48p.

Henson B. J., 1998, Abrégé de l'enquête sociolinguistique sur le Kotafon du Bénin, SIL-Bénin, Cotonou, pp.1-3.

Houis M., 1974, Plan de description systématique des langues africaines, in Afrique et Langage n°2, Paris.

Houis M., 1977, Plan de description systématique des langues africaines, in Afrique et Langage n°13, 1^{er} semestre, Paris pp 5-65.

Houis M., 1977, Plan de description systématique des langues négro-africaines, in Afrique et Langage n°7, 1^{er} semestre, Paris.

Houkpatin B. B., 1988, Le verbal et le système verbal du fon-gbe (fɔ-gbe) parlé à Masè, Thèse pour le doctorat de troisième cycle de Linguistique, Université de la Sorbonne Nouvelle, Paris III, Paris.

Labatut R., 1992, Thématization et focalisation en peul, Afrique et Langage 26, pp 17-31.

Lefebvre C., 1991, On the distribution of clausal wɛ in fongbè, in Etudes syntaxiques, phonologiques et lexicales, Rapport de recherche tome 1, Université du Québec à Montréal, pp 59-85.

Lehmann A., Martin-Berthet F., 2011, Introduction à la Lexicologie (Sémantique et Morphologie) 3^{ème} éd., Armand Colin, Paris, 261 p.

Lyons J., 1970, Linguistique Générale, Trad. F. Dubois- Charlier et D. Robinson, Larousse, Paris, pp 92-93.

Martinet A., 1980, Eléments de Linguistique générale, 4^{ème} édition, Armand Colin/ Masson, Paris, 221p.

Mccallum R. J., 2010, Boo yãziɔ, UEEB-SIM, 100p.

- Mccallum R. J.**, 2010, Dictionnaire Boo-Français-Anglais, UEEB/SIM, 586 p.
- Mccallum R. J.**, 2005, Boo yã bɔɔlegwakĩi, Boko-English dictionary with reversed English- Bokofinderlist, ECWA-SIM, New-Bussa, 201 p.
- Nata T.**, 1978 a, Morpho-syntaxe de l'énoncé et lexicologie des bases du ditammari, CNL, Cotonou, 26 p.
- Nata T.**, 1978 b, Lexicologie des constituants nominaux du ditammari, CNL, Cotonou, 32 p.
- Ondo-Mebiame P.**, 2013 Etude des sons du langage humain articulé, Editions Ablɔdè /Christon Editions, Cotonou, 312 p.
- René V.**, 1988, La focalisation en fulfulde, in JWALXVIII, 2.
- Tchitchi Y. T.**, 1984, Systématique de l'ajagbè, Thèse de Doctorat de 3^{ème} cycle, Université de la Sorbonne Nouvelle, Paris III, Paris, 441p.
- Tchitchi Y. T.**, 1987, Typologie de l'énoncé nominal dans quatre parlers-gbè, Cahier d'étude linguistique, N°2, pp 45-83.
- Tchitchi Y. T.**, 1987, "La composition nominal en àjágbè", in Proceedings of the Fourteenth International Congress of Linguistics, Editors: Werner Bahner, Joachim Schildt, Dieter Viehweger n°1, Akademie-Verlag Berlin, pp 702-707.
- Tchitchi Y. T.**, 2008, Le parler ci du continuum dialectal gbe (Phonologie, éléments de morphosyntaxe et delexique thématique), Les éditions LABO GBE (Int.), Garome, 114p.
- Tchitchi Y. T.**, "Terminologie et Technologie", in Spécial Cahiers d'Etudes Linguistiques, n° 4 et 5.
- Tchitchi Y. T.**, "Les signes linguistiques en jeu dans la formation du terme vodun" Bulletin du Centre National de Linguistique Appliquée, Cotonou.
- Thiele J., 1987, La formation des mots en français Moderne, (Traduction française et adaptation de CLAS André), Montréal, P.U.M.
- Tossa Z.**, 1984, Eléments de description du "sàxwègbè" : Phonologie et schèmes d'énoncés, Mémoire de Maîtrise, UNB Abomey-Calavi, 166p.

Zima P., 1994, Lexique Dendi (Songhay) : (Djougou,Bénin) avec un index Français-Dendi, Rüdiger köppe Verlag Köln, 343 p.

Table des matières

Sommaire i

Dédicace ii

Remerciements iii

Liste des abréviations iv

Legbèsua..... v

Résumé v

Introduction 1

CHAPITRE 1 : GENERALITES..... 2

1.1. Cadre théorique 2

1.2. Cadre méthodologique 2

1.3. Le peuple et sa langue 2

1.4. Revue de littérature 5

1.5. Rappel Phonologique 10

CHAPITRE 2 : LA MORPHOSYNTAXE 15

2.0. Problématique..... 15

2.1. Les énoncés verbaux 15

2.1.1. Les schèmes d'énoncés verbaux de la série statique..... 15

2.1.2. Les schèmes d'énoncés verbaux de la série dynamique..... 20

2.2. Les morphèmes spécifiques 24

2.2.1. Nexus à un seul terme 25

2.2.2. Nexus à deux termes 29

2.2.2.1. Nexus à deux termes sans sélection du NP 29

2.2.2.2. Nexus à deux termes avec sélection du NP..... 30

**CHAPITRE 3 : ELEMENTS POUR UNE LEXICOLOGIE DES NOMINAUX ET DES
VERBES..... 32**

3.1. La lexicologie des bases 32

3.1.1. La base des nominaux	32
3.1.2. Le fonctionnement de quelques types de morphèmes marqueurs des nominaux.....	33
3.1.2. 1. Le morphème pluralisateur /ɔ/	33
3.1.2. 2. Le morphème actif /na/	34
3.1.2. 3. Le morphème appropriatif /de/	35
3.2. La lexicologie des verbes	36
3.2.1. Problématique du verbe.....	36
3.2.2. Bases des verbes.....	36
3.2.2.1. Bases simples	36
3.2.2.2. Bases composées	38
3.3. Système de conjugaison	42
3.3.1. La série statique.....	42
3.3.2. La série dynamique	43
3.4. Transivité et intransivité.....	44
3.4.1. Lexèmes verbaux neutres	45
3.4.2. Lexèmes verbaux transitifs.....	46
3.4.3. Lexèmes verbaux intransitifs	47
Conclusion.....	49
Bibliographie.....	50
Table des matières	54